EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

AUTOCONTROL

N° d'imprimé : D144184619

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	19/11/2026	26161232

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

19/11/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S069D285
(9) RAISON SOCIALE : DM 2 CONTROLE
(3) COORDONNÉES : 6 et 8, Rue Pierre Marie Curie
69800 ST PRIEST
Tél : 04.78.70.20.90 Fax: 0

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 069D1346
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
BZ-495-VR(F)	28/12/2022	03/01/2012

Marque	Désignation commerciale
CITROEN	C4 PICASSO

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF7UD9HR8BJ835625	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10CTRVP0029697	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

300343

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCE(S) CRITIQUE(S) :

5.2.3.e.3. PNEUMATIQUES : La profondeur des sculptures n'est pas conforme aux exigences : AVD

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

1.6.1.b.2. SYSTÈME ANTIBLOCAGE (ABS) : Le dispositif d'alerte indique un mauvais fonctionnement du système

3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé : C

3.5.1.a.2. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Lave-glace inopérant

4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite : AVG

4.1.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Mauvaise fixation du feu : AVD, AVG

4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse : AVD, AVG, ARD

4.5.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite : AVD, AVG

4.7.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse

5.3.1.a.2. RESSORTS ET STABILISATEURS : Mauvaise attache des ressorts ou stabilisateurs au châssis ou à l'essieu : AV

5.3.3.a.2. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Mauvaise attache d'un composant au châssis ou à l'essieu : AVD, AVG

6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact : AV

6.1.8.a.2. SUPPORT DE MOTEUR : Fixations détériorées, manifestement gravement endommagées

6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures : AVG

7.12.1.e.2. CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ : L'indicateur de dysfonctionnement fait état d'une défaillance du système

8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route : AV

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-0.6 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	7 %		3 %	
Force verticales :	948 daN		709 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	290 daN	310 daN	248 daN	241 daN
Déséquilibre (< 20%) :	7 %		3 %	
Forces de freinage (efficacité) :	290 daN	310 daN	248 daN	241 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 65 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 23 %				
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):		-1.0 %		

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

AUTOCONTROL

N° d'imprimé : D144184620

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	19/11/2026	26161232

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

19/11/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S069D285
(9) RAISON SOCIALE : DM 2 CONTROLE
(3) COORDONNÉES : 6 et 8, Rue Pierre Marie Curie
69800 ST PRIEST
Tél : 04.78.70.20.90 Fax: 0

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 069D1346
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
BZ-495-VR(F)	28/12/2022	03/01/2012

Marque	Désignation commerciale
CITROEN	C4 PICASSO

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF7UD9HR8BJ835625	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10CTRVP0029697	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

300343

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Suite du procès-verbal - N° d'imprimé : D144184619

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger: AVG

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé : D, ARG

6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés : AVD, AVG

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0263 P0266 P0269 P0272

Kilométrages relevés lors des derniers contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :

01.03.2025: 244 117 km / 07.01.2025: 238 048 km / 04.11.2022: 181 269 km
06.09.2022: 178 916 km / 24.09.2020: 146 488 km / 13.01.2020: 136 366 km

Attention, ce procès-verbal contient 2 pages.

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-0.6 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	7 %		3 %	
Force verticales :	948 daN		709 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	290 daN	310 daN	248 daN	241 daN
Déséquilibre (< 20%) :	7 %		3 %	
Forces de freinage (efficacité) :	290 daN	310 daN	248 daN	241 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 65 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 23 %				
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):		-1.0 %		

AUTOCONTROL

XXXXXXXX
XXXXXXXX

N° d'agrément: S069D285
N° de série: VF7UD9HR8BJ835625

N° D'IMPRIMÉ : D144184620